

LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2026-2027

PES

Les effets scolaires suivants sont obligatoires pour la rentrée scolaire.

Quantité	Description
1	Calculatrice scientifique
1	Compas de type « Staedtler »
10	Crayons à mine (ou 1 porte-mine avec mines)
1	Duo-tang avec pochettes
1	Ensemble de géométrie (2 équerres et 1 rapporteur d'angle)
1	Étui à crayons
2	Gommes à effacer
1	Paquet de feuilles mobiles
1	Règle de 30 cm
1	Surligneur
Matériel demandé exclusivement pour les arts plastiques	
1	Bâton de colle 40 g
1	Crayon à mine
1	Gomme à effacer
1	Marqueur permanent à pointe fine
2	Marqueurs permanents à pointe moyenne

Veillez identifier le matériel.

Nous vous invitons à réutiliser le matériel de l'année dernière qui est récupérable.

Il se pourrait que certains effets doivent être renouvelés en cours d'année scolaire.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Ces items sont requis pour les cours d'éducation physique. Nous vous suggérons de les ranger dans un sac identifié au nom de votre enfant :

- Souliers de course (évités, si possible, les semelles noires);
- T-shirt Proflex bleu denim de la collection Raphaël U avec le logo de l'école et l'inscription Éducation physique (obligatoire);
- Pantalon d'exercice ou bermuda (**le cuissard est interdit**).

AUTRES (facultatifs)

Afin de sécuriser son casier, nous vous conseillons de fournir un cadenas à votre enfant.

Des **écouteurs** sont fournis gratuitement par l'établissement à tous les élèves. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, il est possible pour les élèves de se procurer leur propre matériel, pour usage pédagogique seulement. Dans ce cas, nous vous invitons à bien identifier cet item au nom de votre enfant.

Les documents de référence et items suivants sont disponibles gratuitement en classe pour les élèves :

- Dictionnaire;
- Grammaire;
- Bescherelle;
- Calculatrice graphique.

Services et frais à payer à l'école

- Nous préconisons le paiement par Internet. Vous trouverez la procédure complète sur le site Internet du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides : www.cssh1.gouv.qc.ca.
- Vous pouvez faire un seul paiement incluant les frais à payer à l'école et les frais d'encadrement.
- L'école n'est pas responsable des paiements envoyés dans le sac d'école.

FRAIS D'ENCADREMENT

La direction de l'école met en place un service de surveillance pour tous les élèves et sur tout le territoire de la polyvalente.

TARIFICATION :

- ◇ Secondaire : Tarification de l'année précédente 130,10 \$ / élève / année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec
- ◇ Tarification maximale familiale : Tarification de l'année précédente 412,05 \$ / année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec

MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE :

Une facture vous sera acheminée avant le début des classes.

***À payer à l'école, au début de l'année scolaire.**
